

Conseils de Quartiers

Rochefort Avant-Garde Martrou Les Fourriers

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE *Lundi 27 novembre 2023 – Centre socioculturel Primevère Lesson*

19 habitants présents

Conseil de quartier :

Marie-Cécile Denoits et Valérie Cauco-Mathieu, Animatrices

Élus :

Christèle Morin, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts

Thierry Lesauvage, Vice-Président CARO, Climat, Transition écologique, Aménagement du Territoire, Mobilités

Sébastien Bourbigot, Vice-Président CARO, Développement de l'Économie touristique, de l'Écotourisme et des Mobilités douces

Services municipaux et communautaires :

David Bodin, Directeur Général Adjoint des Services à la Population

Emmanuel Dias, Directeur Citoyenneté et Action Sociale

Yannick Tachet, Directeur Aménagement Urbain - Voirie

Eric Bourdajaud, Directeur espaces verts, propreté

Matthieu Tardy, Responsable Pôle Infrastructures Voirie

Samuel Courtois, Directeur tourisme et grands projets

Stéphanie Charpentier, Chef de projet Pont Transbordeur

Maité Duplant, Agent Citoyenneté

Chantier du Pont Transbordeur:

Stéphanie Charpentier qui suit le dossier à la CARO vient présenter l'avancement du chantier des abords du Pont Transbordeur. Les travaux ont été financés à hauteur de 1 109 000 euros par des subventions européennes.

Un nouveau bâtiment de 400 m² abritera la billetterie du Pont Transbordeur, les locaux administratifs du site ainsi qu'un restaurant de 70 places et une terrasse ouverte à tous les visiteurs. L'accueil de groupe sera possible. Le futur exploitant du restaurant sera La Petite Kabane, avec une restauration éco-responsable.



Un stationnement de 50 places a été créé sur l'ancienne aire de moto-école. Il a été organisé avec des madriers pour que les camping-cars ne puissent pas s'y installer.

Concernant la demande d'aire de jeux par le Conseil de quartier, pour l'instant la réflexion n'est pas close, mais cela reste compliqué à intégrer dans un site classé aux Monuments Historiques. Cette question sera reposée après le chantier.

Il y a actuellement des problèmes avec le déplacement de compteurs Enedis, ce qui a engendré du retard mais l'ouverture de l'équipement est prévue le 30 mars 2024, tout comme la réouverture du chemin de Charente.

Les riverains du pont ont des craintes sur le bruit, le stationnement et plusieurs questions techniques. Un rendez-vous spécifique pourra leur être proposé.

Avenue Jacques Demy :

Les animatrices demandent ce qu'il en est de la réfection de l'avenue Jacques Demy. Habitants et services municipaux s'accordent sur plusieurs problématiques : effacement et mauvais état des pistes cyclables, trottoirs difficilement praticables en cas de mauvais temps et problème d'évacuation des eaux de pluie. Des reprises sont envisagées mais pas une réfection complète car plusieurs autres axes sont prioritaires : rue Pouzet et boulevard Briand. Le budget municipal ne permet pas de mener tous ces chantiers en parallèle.

Avenue du 11 novembre

Les animatrices ont sollicité les services de la Ville sur l'avenue du 11 novembre. Une visite sur site a eu lieu. Il a été constaté le mauvais état du cheminement piéton entre le magasin Picard et le rond-point. Cette question doit faire l'objet d'une réflexion plus globale sur l'avenue. Il a également été signalé des trottoirs affaissés à plusieurs endroits. Des reprises vont être effectuées.

Les animatrices ont demandé à ce que l'abribus du 95 soit couvert. Des devis sont en cours pour voir les possibilités.

Sur cette avenue, les riverains signalent que les vélos roulent sur le trottoir, la piste cyclable étant en mauvais état. De manière générale le souhait de la ville à cet endroit est que la chaussée soit au maximum partagée et que cette zone devienne plus urbaine que routière.

Projet de parcours botanique

Il s'agit de créer un parcours sur la flore, plus particulièrement médicinale et comestible. Initialement ce projet devait porter sur tout le chemin de Charente jusqu'au pont. Cependant les contraintes environnementales sont nombreuses, et il est très difficile d'y apposer des panneaux.

Ce projet verra néanmoins le jour en 2024 sous la forme d'un parcours éphémère, recentré entre l'Avant-Garde, Les Fourriers et la Charente. Il sera réalisé dans le cadre de la Fête de la Nature (mai 2024) avec des enfants du centre socio-culturel Primevère Lesson et l'intervention d'une plasticienne et d'une animatrice nature. Le projet va être affiné dans les semaines à venir.

Chemin blanc de la rue des Droits de l'Homme

Les animatrices souhaitent la plantation de plus d'arbres le long de ce chemin, et notamment des essences absorbant mieux l'eau. Des arbres sont déjà plantés tout le long du chemin, il n'est pas envisagé pour le moment d'en mettre plus.



Continuité des cheminements piétons en frange de marais

Le plan digue est en cours de finalisation. Les digues auront une largeur de 3 mètres ce qui permettra aux piétons et aux cyclistes de se déplacer dessus.

Les animatrices souhaiteraient qu'un cheminement piéton soit créé derrière le dojo. Ces projets de cheminement en frange du marais sont partagés par plusieurs Conseils de quartiers. Ils seront sollicités en 2024 sur ce sujet.

Végétalisation dans le quartier de l'Avant-Garde

Les animatrices avaient demandé que les deux blocs d'entrée du mail Le Sphinx soient transformés en jardinières, car il y a des déchets dedans. Le service Espaces Verts a été sollicité pour fermer ces blocs. Avec le service Aménagement Urbain, ils proposent une réflexion plus globale sur les possibilités de végétalisation dans le quartier, mais aussi sur les endroits qui sont problématiques actuellement. Un groupe de travail sera sans doute mis en place.

Rappel sur la fauche tardive

Le service Espaces Verts pratique la fauche tardive avec des tontes espacées dans le temps.

L'objectif est de favoriser la biodiversité en ville. De plus, le passage trop fréquent des machines tasse les sols et ne favorise pas une bonne absorption. Des riverains de la rue des Droits de l'Homme souhaitent revenir à des tontes régulières.

Mise en place du tri des biodéchets

Thierry Lesauvage présente les modalités de mise en place du tri des biodéchets, qui représentent un tiers de notre poubelle grise. Cette part de nos ordures ménagères résiduelles peut être valorisée par le compostage et un retour au sol. Au 1er janvier 2024, la loi oblige les collectivités à offrir à leurs habitants une solution de tri et de valorisation des biodéchets.

Les habitants disposent de 3 possibilités : un composteur individuel, à installer dans son jardin, des points d'apport volontaire, qui vont être positionnés près des bacs à verre, et des composteurs partagés. Pour Libération ils sont situés sur le parking de l'école. La Communauté d'Agglomération distribue gratuitement les composteurs individuels et les bio-seaux.

En raison de cette nouvelle organisation, le ramassage des déchets se fera tous les 15 jours à partir de janvier, excepté l'été où il sera hebdomadaire.

Sécheresse 2022 et reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle

La Ville de Rochefort avait fait une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2022. Elle a été rejetée par la commission interministérielle du 13/06/23. Un recours gracieux a été adressé au Ministère de l'intérieur, au Préfet, la Région, le Département et le député de circonscription par la Commune de Rochefort : <https://www.ville-rochefort.fr/rejet-de-la-reconnaissance-de-letat-de-catastrophe-naturelle>

Les propriétaires concernés peuvent aussi se mettre en contact avec l'ASSPB17 - Association des Sinistrés de la Sécheresse sur les propriétés bâties : <http://asspb17.free.fr/spip/> ; alain.rogard@orange.fr



Questions diverses :

Un fossé situé rue des Droits de l'Homme nécessite d'être curé. La campagne de curage a lieu tous les 7 ou 8 ans et est justement en cours.

Pour tout problème constaté par les habitants : trou dans la chaussée, panne d'éclairage public, il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la réunion publique car le service Proximité est ouvert à la mairie toute la semaine : 05 46 82 65 65. Il est également joignable par écrit ou par internet depuis le site de la ville, ou enfin directement à la mairie.

Pour **toute demande individuelle concernant votre quartier**,
le **Service Proximité** de la Mairie est à votre écoute au **05 46 82 65 65**.

